

PRIGONRIEUX



LETTRE D'INFORMATION N°19 - 30/05/2022

L'été arrive, et les fortes chaleurs aussi !
Pensez à vous hydrater, et prenez soin de vos proches, en particulier de vos aînés.

ANIMATIONS

L'été se prépare !



Dimanche 5 juin - 10h/18h30 - Prigont'arts à l'Espace Socio-Culturel
14h/17h - Portes ouvertes de la Serre Pédagogique
8h/12h - Camion SMD3 zéro déchet sur le marché

Vendredi 10 juin - 18h - Fête de l'école de Peymilou



Vendredi 17 juin - 18h - Cérémonie commémorative à la Stèle de la Barrière

Vendredi 17 et samedi 18 juin - La Claque Festival au Château Montplaisir

Mardi 21 juin - Fête de la musique



La fête de la musique revient à Prigonrieux !

L'association Prigonrieux Animations, en partenariat avec la Ville de Prigonrieux, vous propose une soirée pique-nique géant, tout de blanc vêtus, le mardi 21 juin à partir de 19h, sous la Halle de Prigonrieux.

Nous invitons les musiciens amateurs à se faire connaître : tout le monde, jeunes et moins jeunes, sont les bienvenus pour venir jouer gratuitement sur la scène ouverte pour quelques minutes de partage.

Merci de prendre contact avec Mr SÉJOURNÉ : 06 85 82 52 78

Vendredi 24 juin - Soirée Gourmande - Place du Groupe Loiseau (pensez à apporter vos couverts !)
Remise des prix du concours "Jardins fleuris" lors de la soirée gourmande

Samedi 25 juin - 8h30/12h30

Lundi 27 et mardi 28 juin - 15h/19h

Don de sang à la salle Anatole France de Bergerac

Vendredi 1er juillet - Fête des écoles du Centre-Ville

Dimanche 3 juillet - Vide-grenier organisé par l'association Amitié et Coopération France Cameroun (06 79 33 75 35) au Complexe Sportif

Mercredi 13 juillet - 11h/15h

Don de sang à la salle Anatole France de Bergerac



RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

Omelette à l'aillet - 1er mai

Le dimanche 1er Mai, le Comité des fêtes de Peymilou et l'Association des Parents d'Élèves (APE) ont réalisé 480 repas, soit 4 000 oeufs. Un bon moment de retrouvailles sous les platanes !



Soirée des associations - 6 mai



Le vendredi 6 mai, les associations de la Ville ont été conviées à une soirée de remerciements pour les bénévoles. Sur la quarantaine d'associations Prigontines, ce sont cinq adhérents de trois associations différentes qui ont reçu le trophée de la Ville, afin de les remercier de leur dévouement. Mr Narcisse BRAGAGNOLO (UCP24), Alain CAMUS (PFC), Gilles ROLAND, Régine SAUTET et Simone MATHIEU (Prigo-rando). L'association Amitié et Coopération France Cameroun a également rendu hommage à Carole TABAHRAIT.

Après la démonstration du Club de Danse de Salon Bergeracois, un buffet réalisé par le restaurant d'enfants a clôturé la soirée.

Foire Expo - 6 au 8 mai

Les visiteurs étaient ravis de participer à l'animation du stand de la Ville de Prigonrieux à la Foire Expo de Bergerac. Nous remercions une nouvelle fois chaleureusement tous les commerçants, artisans et professionnels Prigontins ayant offerts de nombreux lots. Plus de 150 gagnants à notre quizz #aprigonrieuxcestmieux.



Atelier de saison, Boucherie Lazinière, Carrefour Market de Prigonrieux, Crea'tif Look, Château Combrillac, Château Montplaisir, Château Peyrel, Domaine du Clos Divin, Domaine de Brousse, Domaine de la Cardinolle, Dordogne Granulats Négoce Distribution, Garage JSD Automobile, Le Batelier, Le Resto, Natur'elle, Les Saveurs du Primeur, Latour des Marche, La Malle enchantée, La Plouquette, L'empreinte de Fabrice, Laurent CHARRIER, La Salamandre, Les Serres de la Rivière, Le Kiosque à Pizzas, Nature Viande, Pharmacie Romain de Bonfils, Pizza Napoli, Question de Culture, Salon Alexandre, Trocadilly, Vinaigrierie Générale - Tête Noire.

Cérémonie - 8 mai



Célébration de la Cérémonie Commémorative de la Victoire du 8 mai à Prigonrieux, en présence de Mr ROULET, président de l'association des anciens combattants UPMRAC. Les dons relatifs à la collecte des bleuets ont été reversés à l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

NOUVEAU MARCHÉ DU MARDI SOIR



Tous les mardis à partir de 16h, de nouveaux commerçants vous attendent sous la Halle pour ce marché de fin d'après-midi, en plus de celui du dimanche matin.

Vous y trouverez dès à présent :

- Un producteur de fraises
- Un maraîcher
- Une poissonnière
- Un stand de gaufres, crêpes et barbes à papa
- Un stand de sushis
- Une conseillère en produits de beauté...

Nous vous attendons nombreux !

Renseignements et inscriptions :

Mairie de Prigonrieux
Place du Groupe Loiseau
24130 PRIGONRIEUX

mairie@ville-prigonrieux.fr | 05 53 61 55 55

Une surprise attendra les enfants des écoles le mardi 5 juillet à la sortie des classes !

VIGILANCES ESTIVALES



Prévention canicule

Vous avez 65 ans et plus et vous souhaitez être répertorié(e) sur le registre du Plan Canicule ? Inscrivez-vous en appelant l'agent d'accueil au 05 53 61 55 55, qui vous expliquera les modalités d'enregistrement de vos coordonnées, ainsi vous serez contacté(e) pour bénéficier d'une aide éventuelle. Il vous est également possible de nous signaler toute personne isolée dans votre voisinage.

Prenons soin les uns des autres et plus particulièrement de nos ainé(e)s par ses fortes chaleurs.



Méfiez-vous des chenilles processionnaires

Depuis l'arrivée du printemps, les chenilles processionnaires sont de retour. Elles représentent un très grand danger pour tous nos compagnons à quatre pattes mais aussi pour l'homme.

Comment les reconnaître ?

Les chenilles processionnaires sont brunes et orangées, longues de 2 à 3 centimètres. Leurs nids sont situés sur les branches des pins.

Les températures douces permettent l'éclosion des œufs et les chenilles descendent alors en file indienne (d'où le nom de procession) pour aller s'enterrer dans un bout de terre ensoleillé, en attendant d'en ressortir sous la forme de papillon. C'est au cours de cette migration qu'elles sont dangereuses. Les chenilles sont recouvertes de poils microscopiques urticants et allergisants qui provoquent des irritations chez les humains et chez les animaux.

Prévention

La meilleure prévention passe par la destruction des nids en faisant appel à un professionnel. L'installation de nichoirs à mésanges est recommandée, l'oiseau étant particulièrement friand de la chenille processionnaire. Il existe aussi les Eco-pièges, qui sont des colliers qui se placent autour des troncs d'arbres.

Veillez à ne pas toucher les nids, y compris avec un bâton.

En cas de contact, l'inflammation est violente et intense. Soyez prudents !

INFORMATIONS DIVERSES

Nouvelle association à Prignonieux !



L'association WOOMERA a pour projet de recevoir des familles dont un des membres présente un trouble autistique, afin de leur faire partager un moment privilégié, dans un cadre calme et propice à l'échange. Différents animaux sont présents sur le domaine pour des séances de médiation par l'animal.

Tout est mis en œuvre pour un démarrage en septembre 2022.

Contacter l'association : Mme Françoise DONNAY, Présidente, tél : 06 79 96 94 41 accueil@woomera.fr - Domaine de Brousse, 28 route du Gardinet, 24130 Prignonieux

Des idées zéro déchet à adopter



Privilégier le réutilisable

Utiliser de la vaisselle en verre ou en porcelaine, des carrés démaquillants, des couches et protections lavables, des serviettes de table et des mouchoirs en tissu...

Limitier le gaspillage alimentaire

Faire une liste de courses, acheter la bonne quantité, lire les dates de péremption, accommoder les restes...

Offrir une seconde vie aux objets

Donner, échanger, revendre, réparer, détourner les objets de leur fonction première...

Conseil Municipal du 13 avril 2022

Lors du conseil communautaire du 11 avril 2022, il a été proposé aux Élus d'aborder la question de la fiscalité et plus particulièrement les recettes nécessaires pour le service voirie. Le constat a été sans appel : face à l'augmentation des coûts des matières premières, à budget constant, moins de travaux seront engagés en 2022 et sur les années suivantes. La voirie étant un des rares budgets non subventionnables par l'Etat, les collectivités doivent donc dégager des recettes suffisantes qui ne peuvent passer que par de l'impôt.

Afin de ne pas augmenter la pression fiscale, le Président de la CAB, avec notamment le soutien des 4 Élus prigonriens, a proposé de transférer une partie des recettes des communes vers la CAB (avec compensation pour les communes) afin de faire bénéficier la CAB de ce qu'il est communément appelé la « dynamique des bases » (hausse naturelle de l'impôt car à taux constant l'impôt payé augmente du fait de l'évolution à la hausse des bases locatives).

Ainsi, sur la prochaine taxe foncière, le taux de la CAB passera de 2,5% à 8,78%. En contrepartie, celui de la commune baissera de 6,28 points sachant que lors du conseil municipal du 31 mars 2022 il avait été acté une hausse de 1 point de la taxe foncière sur le bâti. Au final, le taux de la CAB augmentera de 6,28 points, celui de la ville baissera de 5,28 points par rapport à la taxe foncière 2021.

L'ensemble de vos Élus reste bien entendu disponible pour compléter cette explication en cas de besoin.

Conseil Municipal du 12 mai 2022

- Décision modificative du budget principal 2022 : Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le fait qu'il était nécessaire de procéder à la régularisation de certaines lignes budgétaires en recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement sur l'exercice 2022 du budget principal. Ces régularisations s'expliquent essentiellement par :

- la baisse des dotations versées par l'Etat

- la finalisation du changement des stores de l'Ecole Maternelle en 2022, la réfection du réseau très vétuste d'adduction d'eau potable au Complexe Sportif et la nécessité de réaliser un levé topographique afin d'entreprendre des aménagements de voirie Rue Renaudat.

- Remboursements de forfaits repas sur l'année scolaire 2021-2022 : Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'autoriser le remboursement des repas non consommés entre le 1er janvier et le 7 juillet 2022 pour les familles ayant opté pour l'abonnement mensuel en raison des nombreuses absences et fermetures de classes occasionnées par la crise sanitaire.

- Révision des modalités de facturation et des tarifs des temps périscolaires, et du règlement intérieur de l'année 2022-2023.

Retrouvez le détail des points abordés sur le site de la Ville www.ville-prigonrieux.fr, rubrique Conseil Municipal - Comptes-rendus.

Gestion différenciée des Espaces Verts

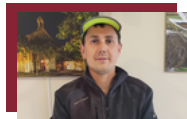
La gestion différenciée consiste à pratiquer un entretien adapté des espaces verts selon leurs caractéristiques et leurs usages. Le Service Espaces Verts de la Commune a mis en place un plan de gestion différenciée sur les différentes parcelles municipales. Une avancée importante, qui va aider les espèces animales et végétales à prospérer dans leur environnement.



Elections législatives

Les prochaines élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. Pour plus de fluidité et moins d'attente, éviter le créneau entre 11h et 13h.

Nouveaux agents



Maxime DIOT est arrivé dans la collectivité le 04/04/2022 sur le poste d'agent polyvalent bâtiments et espaces verts. Il est en contrat PEC (contrat aidé par l'Etat) jusqu'au 31/12/2022 et pourra bénéficier de formations en externe et en interne.

Florent LACHAIZE a débuté son contrat de saisonnier d'agent d'entretien des espaces verts le 11/04/2022. Il sera en renfort de l'équipe du service espaces verts et environnement jusqu'au 10/10/2022.



Trois postes sont à pourvoir à la Mairie de Prigonrieux : Un responsable gestion financière et commande publique, un ATSEM et un assistant administratif et agent d'accueil - Pour plus d'informations : www.ville-prigonrieux.fr

Contacts : 05 53 61 55 55

MAIRIE@VILLE-PRIGONRIEUX.FR

WWW.VILLE-PRIGONRIEUX.FR

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !



FACEBOOK

VILLE DE PRIGONRIEUX
@villedeprigonrieux



INSTAGRAM

@villedeprigonrieux



TWITTER

VILLE DE PRIGONRIEUX
@VPrigonrieux

#prigonrieuxmaville